

Numéro 01
Février - Mars 2025

Le **M**oulin aux nouvelles
Le magazine
de la commune **Mardié**



Débit soutenu pour la Loire à Latingy par un froid matin d'hiver

Coup de Cœur

Mardi 21 janvier 2025, Coup de Cœur a remis le fruit de ses nombreuses animations organisées en 2024 et en ce début d'année 2025, à trois associations.

En effet la somme de 6400 euros a été partagée entre les Restaurants du Cœur, le Secours Catholique et le Secours Populaire.

Cette somme n'a été obtenue qu'avec le partenariat mis en place avec plusieurs associations du secteur (Musique de Saint-Jean-de-Braye, C^{ie} Arcsène de Donnery, S^{te} Musicale Emergence, Chorale ARC EN CIEL, C^{ie} Youp la Boum de Boigny). A cela s'ajoutent les dons de particuliers, notamment lors de la traditionnelle balade de Coup de Cœur (en décembre cette année).



Représentation de la pièce "Les acteurs sont fatigués" par la compagnie "ARTSCENE" (novembre 2024)
Photo par Laurent CHERON



Remise des chèques de dons (janvier 2025)
Photo par Laurent CHERON

En ce début 2025, Coup de Cœur vous donne rendez vous avec la C^{ie} La lucarne très appréciée sur Mardié avec la pièce " Et Dieu créa les Fans" à la salle des fêtes de Chécy **les 21 et 22 mars 2025**. L'association vous attend nombreuses et nombreux, car cette année 2025 **elle fêtera ses 40 ans !**

Fête de la Saint-Vincent

18 et 19 janvier 2025

Mardié a la chance de voir perdurer une fête de la Saint-Vincent sous une forme à la fois traditionnelle et très populaire.

Saint Vincent est, on le sait, le patron des vignerons et, même si la culture de la vigne qui occupait autrefois la majorité de la population a failli disparaître, la fête s'est maintenue avec un rituel devenu unique dans notre région, voire en France, et un succès qui ne se dément pas. Au moment où quelques vignes sont replantées, où d'autres sont reprises, il est important que la tradition, certes adaptée, soit maintenue et que les nouveaux habitants n'hésitent pas à adhérer à l'association et à se joindre aux réjouissances : un bon moyen de faire connaissance avec les Mardésiens plus anciens.

Le samedi qui précède le 22 janvier (jour officiel de la Saint-Vincent), réunion dans les bois pour l'abattage du sapin qui sera érigé en l'honneur des rois et reines de l'année, puis pique-nique autour de l'immense brasier, confection et dégustation du vin chaud avant le retour au village.

Le dimanche, défilé en costumes traditionnels, cérémonie religieuse avec bénédiction du pain et du vin avant une nouvelle dégustation de vin chaud. Cette année, malgré un froid vif (mais sans pluie), la fête a réuni un grand nombre de participants. *Non, non, non, saint Vincent n'est pas mort !*

Longue vie à la fête
et
à l'année prochaine...



Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

Facebook : mardievillage

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

n°01 (fév. 2025/mars. 2025)

Dépôt légal : février 2025

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Alizée BARDONNET

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

En guise d'éditorial, nous publions ci-dessous de larges extraits du discours prononcé par Madame le Maire lors de ses vœux présentés le 31 janvier dernier, dans la salle France-Routy. L'intégralité du discours est accessible sur notre site internet (rubrique « actualités »).



« Mesdames et Messieurs [...],

Je suis profondément émue et fière de vous adresser mes vœux les plus sincères.

Ce moment de rassemblement est toujours une belle occasion de prendre le temps de revenir sur certains événements de l'année écoulée, vous faire part de l'avancée de nos projets et rendre hommage à nos agents. À mon sens, il est en effet essentiel que nous salvions collectivement ces femmes et ces hommes qui, au quotidien, permettent à nos services publics de fonctionner efficacement.

L'année 2024 a, une fois de plus, été marquée par des crises et des épreuves, tant à l'échelle mondiale qu'au sein de notre territoire. À la tragédie ukrainienne s'est ajouté le conflit israélo-palestinien. Là où les hommes ne s'entretuent pas, ne cherchent pas à en dominer ou persécuter d'autres, la nature peut parfois s'avérer tout aussi implacable, comme en témoignent les catastrophes climatiques qui ont touché les Flandres, les Cévennes ou Mayotte pour rester sur des territoires français.

Ces événements, qu'ils soient naturels ou provoqués, nous rappellent que **l'oubli n'est pas une option**. C'est en tenant compte de ces expériences, de ces blessures et de cette histoire collective que nous devons construire demain. Si notre modeste commune du Loiret n'a pas le pouvoir d'agir sur les conflits mondiaux, nous avons, en revanche, une responsabilité en matière de prévention face aux aléas climatiques.

L'année 2024 nous a offert un exemple frappant de ces défis. Avec des records de pluviométrie qui ont marqué tout le pays, nos agriculteurs ont été lourdement impactés et nous avons traversé deux épisodes de crue du système Cens-canal en juin et en octobre. [...] Mais comme nous le savons, « **gouverner, c'est prévoir** ». En tant que maire, avec une équipe engagée et un cap clair pour nos 3000 habitants, il est de notre devoir de penser au-delà de l'urgence immédiate. Nous devons anticiper les aléas climatiques et bâtir les conditions d'une véritable résilience sur le long terme. C'est-à-dire non seulement mettre en œuvre tous les moyens pour prévenir et limiter les crues, mais aussi apprendre à y faire face et à en limiter l'impact. Je vous invite donc à une **réunion publique dédiée au risque « inondation »**, qui se tiendra le samedi 1^{er} mars (cf page 5).

Administrer une commune, faire de la politique (dans le sens de science des affaires de la Cité), c'est avant tout faire des choix pour demain et rechercher à ce que **nos administrés vivent du mieux possible, mais vivent ENSEMBLE**. C'est pourquoi l'une des priorités de notre politique sociale est de tisser et de consolider des relations fortes entre les individus. L'égalité et le respect s'acquièrent par la fraternité et l'action collective, et ces valeurs prennent tout leur sens à travers les initiatives intergénérationnelles portées par la commune. [...]

Madame le Maire évoque alors les actions concrètes en faveur de la solidarité et le rôle des élus et agents qui s'y consacrent ainsi que le CCAS. Elle parle ensuite de la « **communication au service de la transparence et de l'information** », des démarches administratives, notamment celles qui sont liées à l'urbanisme et à l'installation de nouveaux habitants sur notre commune :

Face à la tentation du repli sur soi, souvent synonyme de vieillissement et de fermeture des services, je défends une ouverture maîtrisée et progressive. Mardié n'a pas vocation à être ou devenir un « village gaulois » ni à cultiver l'entre-soi. [...] Les nouveaux arrivants, eux, jouent un rôle clé dans la vitalité de notre village et de notre patrimoine. À ceux qui ont choisi Mardié ces dernières années, je souhaite la bienvenue avec chaleur et sincérité. J'espère que ceux qui ont fait ce choix il y a 10, 20 ou 50 ans sauront accueillir ces nouveaux voisins avec la même bienveillance que celle dont ils ont eux-mêmes bénéficié à leur arrivée.

Après avoir **rendu hommage aux agents et aux élus qui entretiennent et modernisent le patrimoine** communal, Madame le maire aborde le sujet essentiel de l'éducation :

Cette année, nous avons eu la fierté d'inaugurer un **nouveau bâtiment scolaire** abritant deux salles de classe élémentaires supplémentaires, une salle pour le RASED et un espace dédié aux soins des enfants en situation de handicap.

Nous avons récemment fait un sondage pour adapter nos services aux plus près des besoins et j'ai été très heureuse de constater que plus de 90 % des personnes sondées expriment leur satisfaction quant à la qualité de nos services enfance-jeunesse.



L'agrandissement du centre de loisirs avance bien, sans retard, mobilisant des moyens considérables (980 000 € TTC avec les équipements). Ce projet repose sur une recherche active de financements et de subventions.



Grâce à l'engagement de nos comptables, [...] et à la ténacité des élus [...], la commission finances a réussi à obtenir un financement à hauteur de 80 % pour ce projet. [...]

Madame le Maire souligne le fait que, au-delà des « grands projets ambitieux ou des décisions spectaculaires », « la valeur de notre rôle en tant qu'élus réside dans les **actions concrètes et réalistes** qui améliorent directement votre vie ». À ce titre elle souligne l'apport décisif des associations à la vie et l'animation de la commune.

Après avoir fait applaudir les **agents administratifs et techniques**, elle aborde ce qui représente plus de 50 % du budget communal, l'éducation et les différents **services enfance-jeunesse** : le Relais Petite Enfance (RPE) et le Multi-accueil pour tout-petits « L'Île aux enfants », les ATSEM, plus qu'indispensables auprès des classes maternelles, le service animation qui accompagne les enfants le matin, le midi, le soir, les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'équipe du restaurant scolaire (envié par bien des communes voisines et qui a, entre autres, assuré le buffet de grande qualité de cette cérémonie des vœux), le service entretien, enfin, qui garantit l'hygiène et la propreté dans l'ensemble des bâtiments scolaires et collectifs.



Elle invite, là encore, l'assemblée à un « **tonnerre d'applaudissements pour toutes celles et ceux qui interviennent auprès de nos enfants !** [Leur] engagement quotidien illustre la force et la richesse de notre communauté ». Le quotidien des enfants et des adultes, c'est aussi « l'environnement et la préservation du patrimoine naturel ». Dans ce sens, « un **jardin des écoliers** a été inauguré au cœur de la trouée verte du Clos de l'Aumône. Ce projet, élaboré avec le conseil municipal des jeunes il y a quelques années et finalisé en collaboration avec les équipes enseignantes et d'animation, est bien plus qu'un espace vert. C'est un lieu d'apprentissage, d'échange et de découverte ».

Tout comme le seront les Prairies de Pont-aux-Moines bientôt ouvertes grâce, notamment à l'action de la Métropole. La coopération avec la Métropole impacte également notre cadre de vie dans d'autres domaines essentiels comme la gestion de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de l'espace public. Parmi les projets financés par la Métropole, la réouverture du **passage à niveau aux Merisiers** a permis de désenclaver le quartier de Miromesnil. [...] En 2025, nous lancerons également la requalification de la **place Marcel Cochon**, afin d'améliorer la sécurité et le stationnement aux abords de l'école ainsi que le paysage urbain au cœur du village. Nous refusons de nous cacher derrière l'argument facile du "ce n'est pas nous, c'est la Métropole". Nous privilégions une approche constructive pour améliorer ce qui doit l'être, sans oublier de valoriser ce qui fonctionne. Parmi ce qui fonctionne bien il y a notre cinémomètre... notre radar... enfin, entendons-nous bien il fonctionne correctement quand certains roulent trop vite [...] Dans l'objectif d'abaisser la vitesse dans nos rues il n'y a pas que la répression mais il y a aussi tous les aménagements et les nombreuses discussions préventives que mène notre policier municipal. [...] Avec près de **40 caméras de vidéo protection**, nous renforçons la sécurité dans notre commune, tout en contribuant aux enquêtes des forces de l'ordre pour résoudre les méfaits survenus sur d'autres communes.

Il n'y a **pas de liberté sans sécurité**. Je tiens à saluer nos forces de l'ordre et à réaffirmer ma solidarité avec celles et ceux qui protègent notre quotidien. Leur présence permet à nos commerçants de fermer leurs rideaux sereinement le soir,

et à nos habitants de vivre dans la tranquillité. Merci à eux de garantir notre liberté et notre paix ».

Après avoir exprimé sa gratitude envers les agriculteurs, artisans, commerçants et entrepreneurs mardésiens qui « dynamisent notre économie locale », le Maire tient « à rappeler notre engagement à poursuivre les investissements, tout en nous adaptant au contexte inflationniste. Nous continuerons à rénover et réhabiliter nos bâtiments, à maintenir la qualité de nos services publics, et à garantir le même niveau d'exigence, même en cette période préélectorale **nous n'appuyons pas sur le bouton « pause »**.

Et, pour conclure, « rien de tout cela ne serait possible sans l'effort des **40 agents municipaux**, portés par une véritable vocation de service public. Leur engagement est soutenu par l'énergie et la vision des élus, qui conçoivent les projets et solutions de demain au sein des différentes commissions ». Avec une mention spéciale pour le « rôle clé » et « la grande bienveillance » de la Directrice Générale des Services et son assistante.

« À tous, je souhaite une excellente année 2025 sur les plans personnel et professionnel ! Que la santé et la joie de vivre vous accompagnent au quotidien. »



RISQUE INONDATION : RÉUNION PUBLIQUE LE 1^{ER} MARS

Après une année 2024 marquée par deux épisodes de crue du système Cens-canal (en juin et en octobre) et plusieurs alertes, Madame le Maire, comme annoncé lors de ses vœux (Cf. page 3) souhaite réunir les Mardésiens et, bien sûr, en premier lieu, tous ceux qui sont directement concernés, à une réunion publique d'information qui se tiendra :

Samedi 1er mars 2025, de 10h00 à 12h00 en mairie dans la salle du Conseil

L'objectif est d'informer et de débattre sur les moyens mis en œuvre par les différents acteurs (État, département, métropole et commune) pour diminuer le risque inondation dans la vallée du Cens (essentiellement rues de Donnery et adjacentes, et le bas de Pont-aux-Moines). Au programme : le système d'alerte, les mesures pour limiter (mais pas effacer) le risque, les actions en cas de crise et les moyens d'y faire face, d'en réduire les effets.

Toutes les idées ou propositions constructives sont les bienvenues. C'est ensemble que nous pourrons nous prémunir et savoir réagir au mieux à cette menace sur une partie de notre territoire. Le risque Loire, souvent oublié mais qui reste bien réel, surtout dans ce même secteur, pourra aussi être évoqué.

nationale et aux principes de fraternité et d'entraide ». Symboliquement, son montant a été arrêté à 3083 €, ce qui correspond à 1 € par habitant.

Enfin, le Conseil a débattu du **projet de requalification des mails historiques d'Orléans** (voir ci-contre).

L'ordre du jour était assez peu chargé ce 22 janvier. Le Conseil a approuvé à l'unanimité le renouvellement de **l'adhésion de la commune à 3 associations** qui, à divers titres, lui rendent d'éminents services : l'Agence d'urbanisme TOPOS qui produit des études très utiles sur les territoires de l'Orléanais, la Fondation du Patrimoine qui, entre autres, a permis la restauration (pas tout à fait achevée) de l'église, l'Association des Maires du Loiret (AML) qui diffuse de très nombreuses informations indispensables et prodigue des conseils juridiques à la demande.

Le Conseil a adopté deux conventions. La première avec le CNAS pour que les agents retraités puissent bénéficier de ses services pendant l'année qui suit leur départ (le Comité National d'Action Sociale permet aux agents de la fonction publique d'accéder à des prestations sociales diverses). La seconde pour l'organisation d'un service commun pour la formation des policiers municipaux avec diverses autres communes.

Toujours à l'unanimité, le Conseil a voté **l'attribution d'une subvention exceptionnelle de soutien à destination de Mayotte** « dans la cadre de son attachement à la solidarité



LA PAROLE À L'OPPOSITION

Nous profitons du premier Moulin aux Nouvelles de 2025, pour souhaiter à tous les mardésiens, petits et grands, une belle année. Que ces prochains mois vous soient agréables et vous permettent de réaliser vos vœux.

Malgré les préoccupations bien légitimes de chacune et chacun, nous avons fini 2024 en réalisant un beau week-end autour du Téléthon. Grâce à l'investissement de certains élus pour préparer la traditionnelle soupe, du Conseil Municipal des Jeunes pour se régaler d'une salade de fruits, des associations mardésiennes qui n'ont pas compté leur temps pour innover, animer, danser, le Téléthon a rencontré un franc succès. Les nombreux participants au trail du dimanche ont conclu le week-end dans la bonne humeur. Un grand merci à tous ceux qui ont fait de cette manifestation une réussite ainsi qu'à nos agents communaux pour leur engagement et leur aide. Se rassembler autour d'une bonne cause ne fait pas débat et c'est tant mieux !

Le 3^{ème} week-end de janvier a laissé la place à la fête des vignerons, la Saint-Vincent. Le samedi, barbecue géant dans les bois dans une ambiance festive, le dimanche un défilé en musique, haut en couleurs, tout en souriant, malgré une température négative. Cette belle fête traditionnelle doit perdurer dans notre commune.

Bienvenue à 2025 !

En numérogie, l'année 2025 est marquée par l'énergie du chiffre 9 ; elle est synonyme d'achèvements et de changements collectifs, elle est le signe de la fin d'un cycle. C'est donc le moment idéal pour amorcer une transformation douce et alignée...

Meilleurs vœux à tous,
Le groupe des élus de l'opposition,
Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnin,
Pascal Leproust, Guilène Beauger

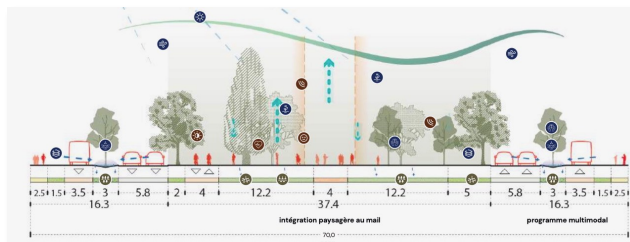


Projet de requalification des mails d'Orléans

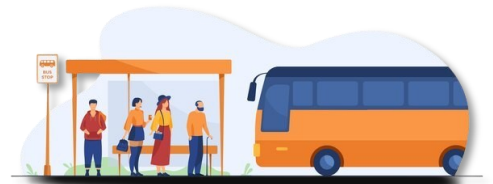
Un beau projet... sur le papier, mais sans vision d'ensemble ni plan de financement !

Pour les nouveaux habitants de la région, rappelons que les « mails » d'Orléans sont ce vaste boulevard qui ceinture le centre historique de la ville, du pont Thinat au pont Joffre en passant par la gare et la place d'Arc. Ils ont été créés dans la première moitié du XIX^e siècle à la place des anciennes fortifications. Aujourd'hui, ils ont une fonction de quasi autoroute urbaine et de parking et sont fort peu attractifs. L'objectif de la Métropole et de la ville d'Orléans est de leur rendre une fonction de lieu de promenade et de rencontre. Pour cela un projet a été élaboré, pour la partie ouest uniquement (du pont Joffre à Halmagrand), qui consiste à supprimer les trémies et ponts routiers pour tout ramener au niveau du sol naturel, limiter la place de la circulation automobile et créer des voies spécifiques pour les transports en commun, les vélos, les piétons, végétaliser tout l'espace central, créer un parking souterrain.

Les 22 communes de la métropole étaient amenées à émettre un avis sur la demande de permis d'aménager, préambule à cet ambitieux projet. Le Conseil municipal de Mardié n'a pu **qu'émettre de très sérieuses réserves malgré son accord avec l'objectif global annoncé**. « Cela, d'une part, parce que [le projet] **ne s'inscrit dans aucune vision globale à l'échelle de la métropole** et, d'autre part, parce qu'**aucun élément financier** n'est fourni, ce qui ne peut être admis eu égard à l'ampleur du projet ». On pourra lire sur le site le long et argumenté avis adopté par le Conseil. Celui-ci est, notamment, très inquiet de ce que le projet pour la partie est ne soit même pas esquissée et, pire, que l'aménagement autour de la place d'Arc semble compromettre toute solution de desserte directe de la gare par tram ou tram-train pour les communes de l'est de la métropole.



Transports Publics



Nouveautés du réseau TAO à la rentrée de septembre 2025

Une réunion entre la société Kéolis, gestionnaire du réseau TAO, la métropole, qui en a la responsabilité politique, et le Conseil municipal de Mardié s'est tenue le 22 janvier dernier. L'objectif était d'examiner les modifications qui seront apportées au réseau à compter de juillet (pour la tarification) ou septembre 2025 (pour les lignes), ou un peu plus tard (fin 2025 et 2026) pour d'autres services tels qu'une application unique pour réserver ou payer en ligne.

Tout n'est pas encore acté ni voté et des modifications sont encore probables. Nous vous en informerons le moment venu (dans le MAN de rentrée). Pour Mardié les deux faits majeurs sont le remplacement de la ligne 8 par la ligne 15 (dont le parcours sera légèrement modifié) et la création d'une ligne spécifique (60) desservant le collège de Chécy depuis les Merisiers et le Bourg. Les Breteaux seront desservis par 3 lignes scolaires spécifiques pour l'école Edgar-Veau de Mardié (64), le collège Pierre-Mendès France de Chécy (65), le lycée Jacques-Monod à Saint-Jean de Braye (56).

Concernant la desserte des quartiers Miromesnil et la Gaillardière, les représentants de la métropole et de Kéolis ont été impressionnés aussi bien par la large participation au sondage que la très nette majorité en faveur de la prolongation de la ligne 8 (15 maintenant) jusqu'à Charles-d'Orléans. Ils ne s'y sont pas montrés hostiles, au moins aux heures de pointe, et des propositions concrètes vont prochainement nous être faites.

Par ailleurs, le système RésaTAO va être renforcé (extension de la zone et nouveaux véhicules) et un nouveau service RésaNUIT va être créé qui permettra de rallier n'importe quel arrêt de la métropole entre 21h30 et 6h00.



Retour en enfance...



Chasse aux œufs du CMJ



Cette année, le CMJ organise son annuelle « **Chasse aux œufs** » le Mercredi 2 avril 2025, de 15h00 à 17h00, à la base de loisirs de Mardié.

Durant cet événement, divers jeux seront proposés selon la tranche des enfants présents :

Pour les enfants de 1-5 ans : « A la recherche de l'œuf arc-en-ciel »

Pour les enfants de 6-8 ans : « Découvre le mot mystère »

Pour les enfants de 9 ans et + : « Devines le mot mystère »



Serez-vous prêts à relever le défi et chasser le maximum d'œufs en famille munis de votre panier ?
RENDEZ-VOUS le 2 Avril prochain pour le découvrir !

OUVERT A TOUS LES ENFANTS à partir de 1 an, accompagné d'un ou plusieurs adultes.
Chaque famille participante repartira avec un lot par enfant.



Le CMJ va à Paris

Cette année, le temps d'une journée, le CMJ accompagné de quelques élus et animateurs ira visiter dans un premier temps le Sénat ce 19 mars 2025, sous la conduite du sénateur Hugues SAURY. La journée parisienne se poursuivra par une balade découverte de la ville.



Le spectacle de fin d'année du Pôle Petite Enfance

Le mardi 17 décembre a eu lieu le spectacle de fin d'année du Pôle Petite Enfance (RPE et Multi-accueil). Il a rassemblé 30 enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles. Ils ont pu découvrir la **mésaventure de Pelote et Bouchon**.

« Pelote et Bouchon veulent préparer un gâteau. Ils rassemblent les ingrédients mais il manque de la farine. Vite il faut aller en acheter sinon pas de gâteau. Pendant ce temps, dans la cuisine, les petits habitants cachés (dragon, oiseaux, souris...) viennent se servir sur la table faisant alors disparaître tous les ingrédients.

Pelote et Bouchon vont mener l'enquête pour retrouver les ingrédients et faire enfin les gâteaux qu'ils vont partager avec tous les petits coquins cachés dans la maison. »



Fraude Bac de tri

Attention aux démarchages frauduleux !

Des habitants de communes voisines ont signalé à la Métropole qu'ils avaient été contactés par des personnes se faisant passer pour des agents de la Métropole. Ces individus leur ont proposé un nouveau bac de collecte contre paiement et signature d'un document.

Pour rappel : Le remplacement d'un bac est gratuit et doit faire l'objet d'une demande préalable via le formulaire en ligne : www.orleans-metropole.fr

Si vous êtes contacté par ce genre de démarche, ne signez rien et n'envoyez aucune somme d'argent ! En cas de doute, contactez la Métropole ou la mairie pour plus d'informations.

D'une manière globale, des démarchages à domicile, sans autorisation de la mairie ont lieu régulièrement et n'hésitez pas à prévenir la police municipale.

Restons vigilantes et vigilants !



24 heures de la biodiversité - Concours photo

Compte-tenu du succès du concours photo organisé l'an dernier à l'occasion des 24 heures de la biodiversité, la commission « patrimoine naturel » a décidé de renouveler l'opération. Le thème des 24h étant cette année « **Les super héros de la biodiversité** », la commission propose de mettre l'accent sur les « petits » (par la taille) acteurs de la biodiversité, les plus discrets, les moins valorisés, mais néanmoins essentiels. Des balades et ateliers de découverte seront d'ailleurs organisés à la base de loisirs le dimanche 22 juin.

Le thème du concours photo est : « **Insectes et petites bêtes** »

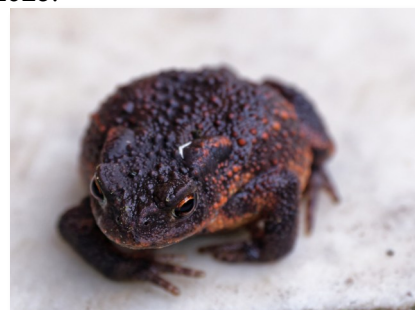


Vous pouvez exercer votre art en photographiant des insectes, des araignées, cloportes, mille-pattes, mais aussi des lézards ou des petits rongeurs. Dès la fin de l'hiver et la réapparition de ces petites bêtes, sortez vos appareils et laissez aller votre imagination pour mettre en valeur ces mal connus et/ou mal aimés de la nature.

Deux catégories de candidats : enfants et jeunes jusqu'à 15 ans, adultes à partir de 16 ans.

Date limite de dépôt des clichés : **lundi 16 juin**. Le règlement précis du concours sera publié sur le site de la ville en temps utile. Préparez-vous dès maintenant !

Les photos seront exposées salle de "Pont-aux-Moines" à l'occasion de la Fête de la Musique, des 24h de la Biodiversité et la remise de prix des Maisons Fleuries, les 21 et 22 juin 2025.



L'an dernier l'association de Mardiacus à Mardié avait convié les anciens de la commune à partager leurs souvenirs de la vie d'autrefois. À partir de la diffusion d'anciens films amateurs (vendanges à Mardié en 1949 ou la fête de Pont-aux-Moines en 1957), les échanges avaient été riches et émouvants.

Cette année, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous proposons de revenir sur la vie à Mardié pendant et autour de ces années particulières. Quelques anciens étaient nés et peuvent avoir des souvenirs d'enfance ; beaucoup plus nombreux sont les enfants de ceux qui ont vécu la guerre et l'occupation. Ces enfants ont bien souvent recueilli les souvenirs de leurs parents, des récits, des photographies ou de la correspondance parfois : exode et destructions de 1940, restrictions et « système D » pour y faire face, absence puis retour des prisonniers ou déportés en Allemagne, peurs et joies au moment de la Libération, etc.

Pour que la mémoire ne se perde pas, pour que les expériences soient confrontées et transmises aux générations futures, venez nombreux échanger avec nous et entre vous. Témoignages et documents évoqués (anonymes si besoin) pourront servir à une exposition ou une publication, ou à aider de jeunes historiens qui cherchent à écrire une histoire au plus près du vécu des hommes et de femmes de cette époque essentielle mais déjà bien lointaine.



Venez avec nous évoquer ces « années 40 » :

Vendredi 7 mars 2025, à partir de 15 heures, dans la salle du P'tit théâtre.
Les échanges seront, bien entendu, suivis d'un goûter partagé.



L'avion allemand abattu en juin 1940 au lieu-dit « La Queue de Rat » (carrefour rue de Bou -rue des Moulis).

C'est une des rares photo de l'époque que nous ayons. Fouillez vos archives familiales pour essayer d'en retrouver d'autres de ces années où, certes, tout le monde n'avait pas le cœur à prendre des photos, ce qui pouvait même être risqué dans certains cas.



GYM TENDANCE MARDIÉ

Rejoignez-nous pour une après-midi sportive inoubliable !

Le samedi 22 mars 2025, de 14h00 à 17h00 à la salle France Routy.

Venez découvrir une palette d'activités qui vous fera bouger et vous dynamisera ! Que vous soyez amateur de renforcement musculaire, adepte du fit'step, passionné de body zen, il y en aura pour tous les goûts !

Ne manquez pas cette occasion de partager des moments conviviaux et de vous dépenser dans la bonne humeur !

Gratuité pour les adhérents de Gym Tendance Mardié

5€ pour les personnes extérieures

Venez nombreux et faites le plein d'énergie !



J'aime la Loire propre

Comme chaque année, une opération « Loire propre » est organisée début mars, avant l'arrivée des migrateurs et la période de reprise de croissance de la végétation.

Celle au départ du lieu-dit La Binette à Bou est originale : avec les bateaux de plusieurs associations de marinières (les Passeurs de Latingy, les Chalandiers, l'ANCO), les bénévoles sont acheminés vers les îles ou rives inaccessibles à pied pour collecter les déchets charriés et déposés par le fleuve lors des phases de crue (nombreuses cette année).

Ouvert à tous les bénévoles (dès 9-10 ans)

Rendez-vous à La Binette à BOU, le **samedi 1^{er} mars à 8 h 30**

Gants et sacs sont fournis. Il est conseillé de se munir de bottes et de vêtements chauds.

Verre de l'amitié et casse-croûte sur place à l'issue de la collecte.



Le bateau quitte une île avec les bénévoles et les sacs de déchets collectés.



RENDEZ VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque ne cesse de s'enrichir ! Plus de 145 nouveautés viennent d'y arriver (après les 115 de cet été), pour le plaisir de toutes et tous, petits et grands. Avec une collection spéciale pour les juniors et les ados – notamment des mangas.

La bibliothèque s'associe à l'opération **MangaLoiret**, un concours littéraire à destination des collégiens, du 20 janvier au 25 avril 2025. Pour en savoir plus, rendez-vous à la bibliothèque (ou sur le site : <https://www.ville-mardie.fr/associations-sports-culture-loisirs/equipements-municipaux/bibliotheque>) ou tapez **Manga Loiret 2025**.

Rappel : Bibliothèque Clarisse Juranville, place du Pressoir (« Maison d'Irène »)

mercredi de 10h à 12 h 15h30 à 18h

et

vendredi du 15h30 à 18h30

Un cadre à la fois cosy et moderne, ouvert à tous – et gratuit pour tous les Mardésiens. Profitez-en !



